

## EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS

### SÉANCE DU 28 Septembre 2021

L'an deux mille vingt et un, le Vingt-Huit Septembre à dix-huit heures trente, le Comité Syndical dûment convoqué s'est réuni en séance ordinaire au siège du Syndicat Mixte sous la présidence de Patrick MAUNAS

Date de la convocation : Vendredi 10 Septembre 2021

Secrétaire de séance : Daniel ARRIBERE

<i>Pour la Communauté de Communes du Haut-Béarn (Présents : 18)</i>					
TITULAIRES			Présents (17)	Excusés (7)	Pouvoirs
ACCOUS	BERGEZ	Eric	X		
AGNOS	BERNOS	André	X		
ANCE-FÉAS	GAUCHER	Michelle	X		
AREN	MIRANDE	David		X	
ARETTE	CASABONNE	Pierre	X		
BEDOUS	HOEPFFNER	Michel	X		
BORCE	COUSTET	Jean-Claude	X		
BUZET	FLORENCE	Jean-Philippe		X	
ESCOU	CASABONNE	Jean	X		
ESCOUT	ORONOS	Patrick		X	
ESTIALESCQ	FROSSARD	Etienne		X	
HERRÈRE	GARCES	Catherine	X		
LANNE EN BARÉTOUS	LARRICQ	Cédric	X		
LEDEUX	JOUSSAUME	Patrick	X		
LEES-ATHAS	MAUNAS	Patrick	X		
LOURDIOS-ICHÈRE	CLOT	Marthe	X		
MOUMOUR	BERGES	Paul	X		
OGEU-LES-BAINS	CAZENAVE-LAROCHE	Didier	X		
OLORON-SAINTE-MARIE	CABANNES	Jean-Maurice	X		
OLORON-SAINTE-MARIE	ROSSI	Brigitte	X		
OSSE-EN-ASPE	DEVALS	Gérard		X	
PRÉCHACQ-JOSBAIG	LOMPRE	Frédéric		X	
PRÉCILHON	HAENSEL	Michèle		X	
VERDETS	MEDOU-MARERE	Daniel	X		
SUPPLEANTS			Présents (1)	Excusés	Pouvoirs
ARAMITS	LARBIOU	Jean-Michel			
ASASP-ARROS	MORA	Bernard			
AYDIUS	VANDAELE	Samuel			
BIDOS	LOISON	Jacqueline			
CETTE-EYGUN	GACHET	Pierre			
ESCOT	MOUGNAGUE	Bastien			
ESQUIULE	PEREUILH	Franck			
ESTOS	SANSAMAT	Philippe			
ETSAUT	LAGRANGE	Pierre			
EYSUS	PECAUT	Philippe			
GÉRONCE	CONTOU-CARRERE	Michel			
GEÛS D'OLORON	CASSOU	Marie-Hélène			
GOES	LOUSTAU	Didier			
GURMENÇON	SCHMITT	Henri			
ISSOR	PUCHEU	Cédric			
LASSEUBE	MASSOUE	Corinne			
LESCUN	DRILHOLE	Patrick			
LURBE-SAINTE-CHRISTAU	LEPRETRE	Gérard			
ORIN	MIROU	Florian	X		
POEY D'OLORON	CASAUX-BICQ	Jean-Pierre			
SAINT-GOIN	BENOIT	Louis			
SARRANCE	VERCOULLIE	Maurice			
SAUCÈDE	VILLETTE	Benoît			
URDOS	MARQUEZE	Jacques			

**SYNDICAT MIXTE DES GAVES D'OLORON, ASPE, OSSAU**

<b>Pour la Communauté de Communes du Béarn des Gaves (Présents : 7, Pouvoir : 1)</b>					
<b>TITULAIRES</b>			<b>Présents (5)</b>	<b>Excusés</b>	<b>Pouvoirs (1)</b>
ARAUJUZON	LARCO	Jean Claude		X	
CASTETNAU-CAMBLONG	BALDAN	Patrick	X		
JASSES	BONNEFON	Catherine	X		
LAY-LAMIDOU	ARRIBÈRE	Daniel	X		
NAVARRENX	CHOPIN	Marjorie	X		
NAVARRENX	CAZALET	Henri		X	
NAVARRENX	TARDAN	Emile		X	
OSSENX	GRECHEZ-CASSIAU	Roland		X	
PRECHACQ-NAVARRENX	FRANCAIS	Hubert	X		
SALIES-DE-BÉARN	MINART	François		X	A Patrick BALDAN
SAUVETERRE-DE-BÉARN	BOURREZ	Alain		X	
<b>SUPPLEANTS</b>			<b>Présents (2)</b>	<b>Excusés</b>	<b>Pouvoirs</b>
ANGOUS	LANSALOT-MATRAS	Francis			
ARAUX	MONTREER	Jean-Jacques			
BASTANES	GERE	Thierry			
GESTAS	LAGARONNE	Maryvonne			
GURS	PUHARRÉ	Christian	X		
MERITEIN	LENDRE	Jean-Baptiste	X		
NARP	LAGRILLE	Fernand			
NAVARRENX	BARTHE	Nadine			
SALIES-DE-BÉARN	DUPOUEY	Arnaud			
SALIES-DE-BÉARN	SAINTE-CLUQUE	Laurent			
SUS	LENDRE	Jean-Paul			

<b>Pour la Communauté de Communes de Lacq-Orthez (Présent : 1)</b>					
<b>TITULAIRES</b>			<b>Présents (1)</b>	<b>Excusés (1)</b>	<b>Pouvoirs</b>
LUCQ-DE-BÉARN	LASSERRE-BISCONTE	Albert		X	
LUCQ-DE-BÉARN	LAGRANGE	Jérôme	X		
<b>SUPPLEANTS</b>			<b>Présents</b>	<b>Excusés</b>	<b>Pouvoirs</b>
LUCQ-DE-BÉARN	LARRALDE	Franck			
LUCQ-DE-BÉARN	CHAPEL	Louise			

**Ont également assisté à la séance : Elodie CLEMENTINO, Marion FOURNIER, Florian GARCIA, Adrien GELLIBERT, agents du SMGOAO**

## Délibération N°2021\_0912 – CONVENTION AVEC APGL \_ ATTERISSEMENTS

### **Rapport n°12 du 28.09.2021 : rapporteur : Michèle GAUCHER**

Par délibération en date du 10 novembre 2020, l'assemblée délibérante avait accepté que l'Agence Publique de Gestion Locale (APGL) et en particulier le Service Intercommunal du Numérique accompagne le SMGOAO pour un premier suivi des zones d'atterrissements en cours d'eau via la réalisation de photographie aériennes afin de suivre l'évolution de 5 bancs alluviaux sur le Gave d'Aspe, sur le Vert et sur le Joos.

Les prestations ont été réalisées par l'APGL entre décembre 2020 et février 2021.

Afin de disposer de nouveaux éléments permettant d'assurer un suivi efficace, il est proposé de reconduire cette prestation à compter de décembre 2021 dans les mêmes conditions techniques pour un montant de 2 502,00 € pour 9 demi-journées d'intervention de l'APGL soit 278,00 € la demi-journée.

Pour que cet accompagnement soit rendu effectif, il est nécessaire qu'une nouvelle convention soit établie entre le SMGOAO et l'Agence Publique de Gestion Locale dont le projet est fourni en annexe).

**SYNDICAT MIXTE DES GAVES D'OLORON, ASPE, OSSAU**

Le Syndicat n'ayant pas de service informatique susceptible de prendre en charge ce dossier, il peut disposer en temps partagé du Service Intercommunal du Numérique avec les autres collectivités adhérentes à l'Agence,

Les crédits afférents à cette prestation sont prévus au budget 2021 section Fonctionnement.

**Après en avoir débattu et délibéré, le Comité Syndical :**

- **ADOPTÉ** le présent rapport
- **DECIDE** de confier au Service Intercommunal du Numérique de l'Agence Publique de Gestion Locale la réalisation de travaux aériens afin de suivre l'évolution de 5 bancs alluviaux sur le Gave d'Aspe, sur le Vert et sur le Joos
- **AUTORISE** le Président à signer la convention jointe en annexe
- **PRECISE** que les crédits sont inscrits au budget de l'année 2021 en section de Fonctionnement

Ainsi délibéré à Oloron Sainte-Marie, le Mardi 28 Septembre 2021

<b><u>Membres en exercice</u></b>	<b>37</b>
<b><u>Membres présents :</u></b>	<b>26</b>
<b><u>Nombre de votants :</u></b>	<b>27</b>
<b>POUR :</b>	<b>27</b>
<b>CONTRE :</b>	<b>0</b>
<b>ABSTENTION :</b>	<b>0</b>

Le Président  
**Patrick MAUNAS**

